

# HAPPY BOOTS 22

## Lannion Country Dance

### ANNEXE AU PROTOCOLE SANITAIRE DÉFINI PAR LA MUNICIPALITÉ

En complément des dispositions décrites dans le protocole sanitaire défini par la Municipalité pour les associations utilisatrices de salle de quartier, l'association HAPPY BOOTS 22 établit les règles suivantes qui s'appliqueront dès la rentrée de septembre 2020.

**Référent COVID** : le président, Gérard MARCHAND

En cas d'absence, intérim assuré par : Lysiane MILLE

Pour mémoire, Happy Boots 22 est titulaire des **créneaux 19h30 / 22h30 les mardi soir et jeudi soir**, y compris pendant les vacances scolaires pour la salle 1A & 1B de la Maison de Quartier de Serval.

**Cahier de présence** : chaque participant pénétrant dans la salle y inscrira son nom ; Il est recommandé que chacun-e amène son propre stylo ; au besoin, les heures d'arrivée / départ pourraient être enregistrées;

**Aération de la salle** : Sachant que l'association Serval Loisirs termine ses activités à 19h, il est attendu de cette association aère largement la salle dès l'arrêt de l'activité (ouvertures des portes et fenêtres). Les encadrants de Happy Boots 22 (animatrices, référent COVID, arriveront à 19h15 pour maintenir / établir cette aération jusqu'à 19h30 ; Pendant les séances, les portes donnant sur le couloir sont fermées (non perturbation des autres activités dans la Maison de Quartier) mais une/des fenêtres resteront entrebâillées (aération nécessaire eu égard à l'insuffisance de la VMC) ;

**Jauge de la salle** : afin de respecter les règles de distanciation physique, un maximum de 16 danseurs plus l'animatrice seront présents, auxquelles pourraient s'ajouter 1 ou 2 personnes spectatrices au fond de la salle.

**Entrée / sortie dans la salle** : Jusqu'à 19h30, l'entrée pourra se faire par la porte principale (face au bureau) ; A partir de 19h30, l'entrée se fera uniquement par la porte précédant la cuisine ; la sortie vers l'extérieur se fera par la porte vitrée au Sud face à la noue ; une signalisation murale sera apposée.

**Vestiaire** : les participants aux activités de Happy Boots n'utilisent pas de vestiaires en dehors de la salle. Chaque participant apportera un grand sac pour pouvoir stocker ses vêtements et chaussures sans avoir à mobiliser de chaise ou autre support. Les sacs seront rangés au fond de la salle.

**Mobilier** : le strict minimum de tables et chaises sera déployé ; Tout élément utilisé sera désinfecté par son utilisateur-riche avant rangement. Des lingettes seront mises à disposition ; Les poignées de porte, commandes d'éclairage et de sono seront aussi désinfectées ;

**Déplacements** : toute personne revenant d'un déplacement dans une zone ayant un taux d'incidence non vert (carte officielle <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/carte-et-donnees>) sera invitée à passer un test RT-PCR avant de reprendre l'activité.